

Pour la pose du dosimètre, il faut veiller à choisir un emplacement :

- au rez-de-chaussée, en sécurité, à l'abri des chutes, des animaux, de la curiosité des enfants.
- sur un meuble entre 1 mètre et 2 mètres du sol (représentatif des conditions d'inhalation), et à plus de 20 cm d'un mur.
- à l'abri du rayonnement solaire, d'une source de chaleur (radiateur, cheminée, appareil électrique, téléviseur,...) et éloigné d'une fenêtre.
- dans la mesure du possible, en dehors des cuisines, en raison des dépôts de graisse.



Comment réduire mon exposition ?

Des solutions existent pour réduire la concentration en radon dans mon habitation.

Elles consistent à

- éliminer le radon présent dans le bâtiment en améliorant le renouvellement de l'air intérieur (renforcement de l'aération naturelle ou mise en place d'une ventilation mécanique adaptée) ;
- limiter l'entrée du radon en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment (fissures, passage de canalisations, planchers...).

Vous souhaitez savoir s'il y a du radon dans votre maison ?

Nos engagements réciproques

L'association Vivre en Tarentaise :

- porte ou fait porter à votre domicile gratuitement un dosimètre pour une durée de 2 mois, et vous fournit une enveloppe timbrée pour le retour ;
- fait analyser le dosimètre par un laboratoire agréé, et revient vers vous pour vous communiquer les résultats.
- s'engage à respecter la confidentialité de vos données personnelles ;
- vous orientera si vous avez besoin de conseils pratiques/techniques pour vous prémunir des risques liés au radon.

Vous :

- acceptez un dosimètre chez vous pendant deux mois en respectant les indications de la notice de pose et de dépose du kit de mesure ;
- vous engagez à renvoyer le dosimètre au bout de deux mois, dans l'enveloppe timbrée fournie.

Association Vivre en Tarentaise
Le Villard d'Amont

73210 Landry
alain.machet9@orange.fr
04 79 07 29 30

IPNS 2018 - ne pas jeter sur la voie publique



Du radon dans ma maison ?



Association

Vivre en Tarentaise

partenaire de la CLCV

www.clcv.org

Qu'est-ce que le radon ?

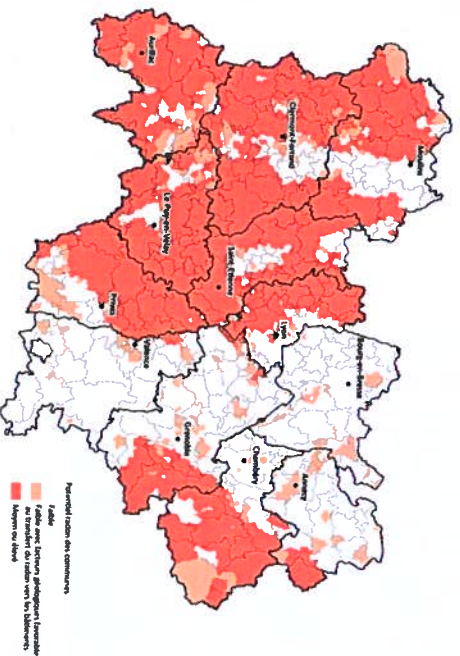
Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols, mais plus fortement dans les régions granitiques et volcaniques.

Il provient de la désintégration naturelle de l'uranium présent dans les sols et les roches.

Lorsque le radon est libéré dans l'atmosphère, la concentration est généralement trop faible pour être préoccupante.

Mais lorsqu'il s'infiltré dans un espace clos tel qu'une maison, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

Illustration © www.irsn.fr.



Source IRSN

Quels sont les effets du radon sur la santé ?

L'inhalation du radon accroît le risque de développer un cancer du poumon.

Il est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac.

En France, le nombre annuel de décès par cancer du poumon attribuable à l'exposition domestique au radon est estimé entre 1 200 et 2 900*.

La synergie radon/tabac est également dangereuse. On estime que le risque de contracter un cancer du poumon est augmenté significativement pour un fumeur exposé au radon.

* Ministère des Solidarités et de la Santé — 02.2018

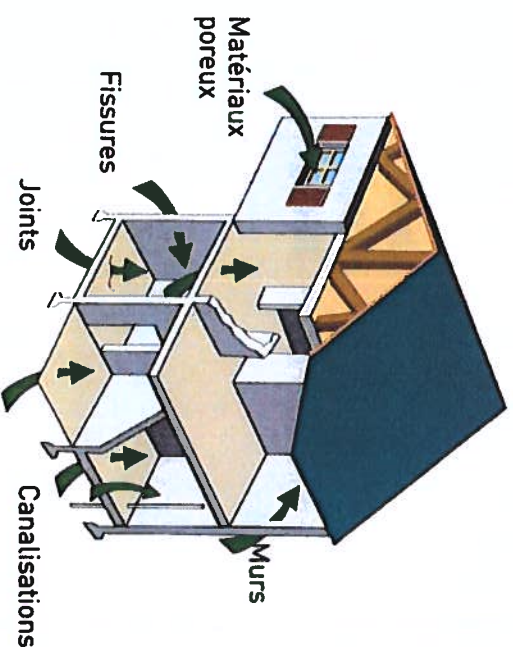
Comment le radon s'introduit-il dans ma maison ?

dans ma maison ?

Les parties directement en contact avec le sol (cave, vide sanitaire, planchers du niveau le plus bas, etc.) sont celles à travers lesquelles le radon entre dans le bâtiment avant de gagner les pièces habitées.

L'infiltration du radon est facilitée par la présence de fissures, le passage de canalisation à travers les dalles et les planchers, etc. L'accumulation de radon est favorisée par le confinement et une mauvaise ventilation.

On le retrouve également dans les matériaux de construction d'origine minérale.



Comment savoir si vous êtes exposé au radon ?

exposé au radon ?

La présence de radon se mesure par la pose d'un dosimètre dans une pièce de vie, pendant au moins deux mois et durant la période de chauffage.

Ce sont les conditions à remplir pour obtenir des résultats représentatifs des concentrations moyennes auxquelles vous êtes exposé dans votre habitation.

Lorsque les résultats de mesure dépassent la valeur de référence de 300 becquerels par mètre cube (Bq/m³), il est nécessaire de réduire les concentrations en radon par des actions simples ou des travaux dans votre habitation.

Cartographie disponible sur le site :

www.irsn.fr